

AL-ALAC-ST-0614-02-00-EN  
TEXTE ORIGINAL : Anglais  
DATE : 28 juin 2014  
STATUT : version finale

## COMITÉ CONSULTATIF AT-LARGE

### Déclaration d'ALAC sur la version préliminaire du plan stratégique d'une durée de cinq ans de l'ICANN (FY16-FY20)

#### Introduction

Dev Anand Teelucksingh, membre d'ALAC appartenant au groupe régional d'organisations d'utilisateurs d'Internet de l'Amérique latine et des Caraïbes (LACRALO) et membre de l'équipe d'encadrement d'ALAC, et Rafid Fatani, membre d'ALAC appartenant à l'organisation régionale At-Large Asie, Australasie et îles du Pacifique (APRALO) ont préparé une version préliminaire initiale de cette déclaration après avoir discuté la question au sein d'At-Large et sur les listes de diffusion.

Le 15 mai 2014 cette déclaration a été publiée sur l'[espace de travail consacré au plan stratégique de l'ICANN d'une durée de cinq ans \(FY16-FY20\)](#).

Le même jour, Olivier Crépin-Leblond, président de l'ALAC, a demandé au personnel de l'ICANN chargé de soutenir l'ALAC en matière de politiques de lancer un appel à commentaires sur les recommandations à tous les membres d'At-Large par le biais de la [liste de diffusion de l'annonce](#) de l'ALAC.

Le 22 juin 2014, une version contenant les commentaires reçus a été publiée dans l'espace de travail susmentionné et le président a demandé au personnel de procéder au vote de ratification de la déclaration proposée.

Le 28 juin 2014, suite au vote en ligne, le personnel a confirmé l'approbation de la déclaration par l'ALAC avec 11 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention. Les résultats peuvent être consultés à l'adresse : <https://www.bigmulse.com/pollresults?code=4063WLZntlf7kd7zKvJa5pt>.

#### Résumé :

1. L'ALAC reconnaît les efforts de l'ICANN d'inclure les divers commentaires de la « [version préliminaire de la vision, la mission et les domaines prioritaires de l'ICANN en vue de l'élaboration d'un plan stratégique sur cinq ans](#) » dans ce document et suggère une tentative pour résumer le plan stratégique sur une page conservée.
2. L'ALAC se demande si des analyses ont été faites pour les plans stratégiques précédents de l'ICANN afin de voir si les objectifs préalables aux plans stratégiques ont été réalisés ou non.
3. L'ALAC remarque le manque de versions traduites de ce document depuis le commencement des commentaires publics.
4. L'ALAC suggère que l'ICANN : 1) mette l'accent sur l'amélioration de l'acceptation universelle technique des noms de domaine internationalisés (IDN) au niveau de l'application selon le domaine prioritaire#2 ; 2) souligne l'accent sur l'amélioration du soutien logistique requis pour le Conseil de l'ICANN, le personnel et divers comités consultatifs et organisations de soutien selon le domaine prioritaire#3 ; 3) reformule la phrase selon le domaine prioritaire#4.1 « S'assurer que le rôle des groupes de parties prenantes de l'ICANN dans l'évolution de l'écosystème Internet soit clair, reconnu et bien compris par le monde entier. »

# Déclaration d'ALAC sur la version préliminaire du plan stratégique d'une durée de cinq ans de l'ICANN (FY16-FY20)

L'ALAC a réexaminé le plan stratégique de cinq ans et reconnaît les efforts de l'ICANN d'incorporer les divers commentaires de la « [version préliminaire de la vision, la mission et les domaines prioritaires de l'ICANN en vue de l'élaboration d'un plan stratégique sur cinq ans](#) » dans ce document.

Nous notons la différence dans la mise en page par rapport au plan stratégique précédent et nous suggérons pour plus de facilité, une tentative pour résumer le plan stratégique en une page conservée, comme ce qui avait été fait dans les précédents plans stratégiques.

Avec la mention des résultats suggérés pour chacun des objectifs stratégiques dans cette version préliminaire, nous nous demandons si une analyse a été faite pour les précédents plans stratégiques de l'ICANN quant à savoir si les objectifs préalables aux plans ont été atteints ou pas. Publier une telle analyse pour révision avant la version préliminaire du plan stratégique serait bénéfique à l'ICANN et la communauté multipartite de l'ICANN expliquerait au public mondial la vision proposée par l'ICANN « l'ICANN fait tout son possible pour instaurer un climat de confiance parmi toutes les parties prenantes quant à ses opérations d'inclusion, efficaces et basées sur un consensus. »

Nous notons également ce qui suit :

- Le manque de versions traduites de ce document au commencement des commentaires publics pour permettre à la communauté multipartite d'examiner plus efficacement et commenter le plan stratégique. Ce manque de versions traduites des documents de politique accessibles en temps opportun atteint le domaine prioritaire cité #1 « évoluer et davantage internationaliser et régionaliser la mise en œuvre de l'approche multipartite de l'ICANN. »
- Selon le domaine #2 « Continuer de soutenir un écosystème d'identificateur unique en bonne santé, stable et résistant », l'ICANN a besoin de mettre l'accent sur l'amélioration de l'acceptation universelle technique des noms de domaine internationalisés au niveau de l'application (navigateurs, e-mail des clients, etc.). Cela doit être une priorité stratégique pour l'ICANN en jouant un rôle plus important dans la collaboration et la coordination avec les communautés techniques pertinentes. Les IDN ne sont mentionnés qu'une fois en passant dans le plan stratégique et ce manque d'attention envers les IDN est insuffisant.
- Selon le domaine #3 « Faire progresser l'excellence technique et opérationnelle », l'ICANN doit se concentrer sur l'amélioration du soutien logistique requis par le Conseil de l'ICANN, le personnel et les divers comités consultatifs et organisations de soutien pour être capable d'accomplir leur travail en temps opportun et de façon coordonnée. On craint que le personnel chargé de l'élaboration des politiques de l'ICANN en fasse trop pour répondre aux besoins de plus en plus grandissants des comités consultatifs et organisations de soutien.
- Selon le domaine #4.1 « S'assurer que le rôle de l'ICANN dans l'évolution de l'écosystème Internet est clair, reconnu et bien compris par le monde entier », insiste de manière excessive sur l'ICANN en tant que société et non sur l'ICANN en tant que communauté multipartite. Il faudrait que ce soit reformulé pour également inclure « S'assurer que le rôle des groupes de parties prenantes de l'ICANN dans l'évolution de l'écosystème Internet soit clair, reconnu et bien compris par le monde entier. »